

BPA Travaux forestiers spécialité conduite des machines forestières

Le BPA travaux forestiers s'adresse aux personnes en reconversion ou demandeurs d'emploi ou aux jeunes de 16 à 25 ans en apprentissage. Les compétences demandées à un titulaire du Brevet Professionnel Agricole spécialisé en Travaux forestiers, toutes spécialités confondues, sont :

1. Il prépare son travail dans le cadre des consignes de travail et de respect de la sécurité et de l'environnement.
2. Il apprécie la qualité et le potentiel d'un peuplement dans la perspective de son exploitation immédiate ou future.
3. Il apprécie la rentabilité économique du chantier et de son activité.
4. Il réalise des travaux de préparation des chantiers en vue d'optimiser le résultat de son travail ou celui d'une équipe.
5. Il réalise des travaux spécialisés avec des objectifs de qualité et de rendement.
6. Il réalise des travaux occasionnels ou en complément de son activité principale, seul ou en équipe.
7. Il entretient le matériel et effectue les petites réparations.

Source : Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

forestier, Entrepreneur/euse de travaux forestiers, Opérateur/trice de sylviculture-reboisement

Informations clés :

Durée de la formation : 1 ou 2 ans

Accessible après : 3ème

Nature du diplôme :
Diplôme d'Etat

Les débouchés

la formation BPA Travaux forestiers spécialité conduite des machines forestières vous permet de postuler à des postes comme Bûcheron/ne, Conducteur/trice d'engin

Les établissements

- 18 établissements sur toute la France
- 2 établissements en formation initiale
- 15 établissements en formation continue
- 8 établissements en formation apprentissage
- 2 établissements en formation professionnalisation

logo